

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR 2024-2028

Structure	Nombre de licenciés		
1ERE CIE D'ARCHERS DU VELAY	88	7	• De 06 membres licenciés à 20 = 1 voix
1ERE CIE DES ARCHERS DU CHALIERGUE	38	3	• De 21 membres licenciés à 30 = 2 voix
ARCAM'YS LES ARCHERS DU PAYS DES SUCS	42	4	• De 31 membres licenciés à 40 = 3 voix •
LES ARCHERS DES BORDS DE LOIRE	21	2	• De 41 membres licenciés à 50 = 4 voix
INSTINCT D'ARC	14	1	• De 51 membres licenciés à 60 = 5 voix
LES ARCHERS DE LA JEUNE LOIRE	80	7	• De 61 membres licenciés à 70 = 6 voix
ENTR'ARC	12	1	• De 71 membres licenciés à 90 = 7 voix
ARCHERS DU VIVARAIS LIGNON	36	3	• De 91 membres licenciés à 120 = 8 voix
RETOURN'ARC CLUB	20	1	• De 121 membres licenciés à 150 = 9 voix • De 151 membres licenciés à 180 = 10 voix